

À PARTIR DU
LUNDI 3
JUN 2024

NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À VOTRE DISPOSITION DANS VOTRE QUARTIER



À PARTIR DU
LUNDI 3 JUIN,

la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte prend fin. Ces déchets seront à déposer dans un point d'apport volontaire (accessible 24h/24, 7j/7).

Afin d'améliorer la propreté des rues et votre cadre de vie, la Métropole du Grand Nancy remplace la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte par un réseau de points d'apport volontaire.

Cette solution offre une plus grande liberté et diminue la circulation des camions de collecte (moins de bruit, moins de pollution).

Cela concerne uniquement les ordures ménagères. **La collecte en porte-à-porte des emballages (dans des sacs transparents) est quant à elle maintenue les mercredis soirs à 18h30.**

métropole
GrandNancy

plan au dos →

